

ACCES ET PARCOURS DES JEUNES AU POSTOBLIGATOIRE : UNE ANALYSE LONGITUDINALE

EUGEN STOCKER ET BRUNO SUCHAUT

N° 19 / Mars 2019

NOTE DE RECHERCHE

La formation postobligatoire marque une période clé dans la vie des jeunes et influe sur leur parcours professionnel futur. Une différence importante est observée entre la formation générale et la formation professionnelle. En formation générale, la filière maturité mène vers des cursus académiques, d'autres ouvrent la voie vers des formations dans des domaines comme par exemple l'éducation ou la santé. La formation professionnelle englobe des centaines d'apprentissages d'exigence et de durée différentes. L'apprentissage représente pour certains jeunes le dernier niveau de formation atteint, pour d'autres, il donne accès à des formations de niveau tertiaire. En combinaison avec une maturité professionnelle, les jeunes peuvent entrer en Haute école spécialisée. Ainsi, le certificat fédéral de capacité (CFC), qui couronne les apprentissages de trois et quatre ans, a une double valeur : il ouvre la porte du marché du travail d'une part, et des formations supérieures de l'autre.

Tous les jeunes n'ont pas accès à l'ensemble de l'offre de formations de niveau secondaire II. En effet, la filière suivie en école obligatoire détermine le choix fait à l'entrée au postobligatoire. Seule la filière la plus exigeante – la voie pré-gymnasiale – ouvre la porte de toutes les formations. Les autres filières¹ limitent le choix en fonction du niveau scolaire atteint. Les uns peuvent entrer en école de culture générale ou en formation professionnelle, les autres seulement en formation professionnelle.

La présente étude propose de suivre une volée de jeunes. Elle décrit le passage de l'école obligatoire vers

le postobligatoire, le parcours en formation de niveau secondaire II – y compris les réorientations et les abandons –, et la réussite dans la formation.

Passage à la formation postobligatoire

Moins de deux tiers des jeunes (61.4%) entament une formation du niveau secondaire II directement à la fin de l'école obligatoire. Les autres enchaînent avec une année supplémentaire en école obligatoire – soit ils répètent la dernière année pour obtenir le certificat de fin d'études, soit ils suivent une année de raccordement pour obtenir un certificat d'une filière plus exigeante –, ou ils quittent le système scolaire vaudois.

Plus la filière suivie en école obligatoire a été exigeante, plus la chance d'entrer directement en formation postobligatoire est élevée. Le taux est ainsi de 11.4% pour les jeunes d'une classe de développement (classe D), de 32.4% pour les jeunes de la voie secondaire à options (VSO), de 57.9% pour les jeunes de la voie secondaire générale (VSG) et de 89.9% pour les jeunes de la voie secondaire de baccalauréat (VSB). Inversement, la fréquentation d'une mesure de transition diminue en fonction de la filière suivie : Classe D (52.4%), VSO (28.7%), VSG (11.9%) et VSB (0.3%).

Les jeunes à l'âge régulier accèdent plus souvent (65.2%) à une formation postobligatoire que ceux qui ont une (55.2%) voire deux années (45.5%) de retard. Quelle que soit la filière suivie précédemment, les garçons optent plus souvent pour une formation professionnelle que les filles. L'année de raccordement (Racc) permet à 19.4% des élèves de VSO et à 5.9% de

¹ VSG et VSB pour la volée de notre étude. Aujourd'hui, ces deux voies sont réunies en VG avec niveaux d'exigence dans les branches principales.

VSG d'améliorer leurs compétences scolaires. Les filles continuent plus souvent en Racc (VSO 24.6%, VSG 7.2%) que les garçons (15.4%, resp. 4.4%), et les étrangers plus souvent que les Suisses (10.6% contre 7.5%). Beaucoup de jeunes d'origine étrangère éprouvent de la difficulté à accéder à une formation postobligatoire.

Parcours au postobligatoire

Une fois entré dans une formation postobligatoire, le chemin semble tout tracé. Ainsi, la grande majorité des jeunes continuent dans la voie qu'ils ont commencée. C'est le cas pour les jeunes en école de maturité (EM), en école de culture générale (ECG) et en formation professionnelle. En formation professionnelle cependant, le parcours est souvent discontinu : un jeune sur trois est concerné par une ou plusieurs ruptures de contrat. Toutefois, un tiers parmi eux obtient un diplôme dans la même profession où un premier contrat a été rompu. D'autres reprennent une formation dans un autre métier.

Les jeunes qui ont suivi une année de raccordement I² en 2011/12, entrent le plus souvent en formation professionnelle (38.9% en 12/13) ou en école de culture générale (23.8%). Le raccordement II ouvre la voie à l'École de maturité, chemin suivi par 9 élèves sur 10 en 2012/13. Les mesures de transition permettent aux jeunes d'accéder en premier lieu à une formation professionnelle. Plus d'un élève sur 10 de notre volée (876 sur 7317) ne figurent plus dans le recensement scolaire vaudois en 2011/12. Il faut souligner qu'environ la moitié de ces jeunes reprennent une formation dans le canton de Vaud en 2012/13 (ils sont à nouveau dans les bases du recensement scolaire).

Professions les plus attractives

Par professions les plus attractives, nous entendons les formations professionnelles qui accueillent le plus de jeunes en 2011/12 :

Pour les apprentissages de trois ans, le taux de jeunes qui sont effectivement trois ans en formation est compris entre 70.1% et 81.6%. En moyenne, 3 jeunes sur 4 (73.1%) obtiennent le diplôme dans la formation qu'ils ont commencée en 2011/12. En CFC de 3 ans, aucun ou très peu de jeunes proviennent d'une VSB, la filière la plus exigeante de l'école obligatoire. La réussite dans la formation entamée en 2010/11 est directement liée au passé scolaire. En provenance d'une filière exigeante, les jeunes font plus souvent trois ans de formation et obtiennent plus souvent le diplôme.

² Le raccordement I permet aux élèves de VSO d'obtenir un certificat de fin d'études de VSG. Le raccordement II permet aux élèves de VSG d'obtenir un certificat de fin d'études de VSB.

Les dix professions les plus attractives		
CFC de 3 ans	Assistant en pharmacie CFC	59
	Cuisinier CFC	74
	Employé de commerce CFC	266
	Gestionnaire de commerce de détail CFC	112
	Horticulteur CFC	40
	Mécanicien en maintenance d'automobiles CFC	67
CFC de 4 ans	Automaticien CFC	71
	Informaticien CFC	64
	Installateur-électricien CFC	55
	Menuisier CFC	68

Concernant les apprentissages de quatre ans, le taux de « survie » est plus élevé bien que la formation soit plus longue que celle des CFC d'une durée de trois ans. Toutes les formations de quatre ans accueillent une part de jeunes provenant de la filière la plus exigeante de l'école obligatoire, la VSB.

Description de l'étude

L'étude suit une volée de jeunes pendant six ans. La cohorte est composée de l'ensemble de jeunes vaudois en fin de scolarité obligatoire en 2010/11, soit 7317 élèves. Les données proviennent des bases du recensement scolaire vaudois et permettent de distinguer les jeunes selon la voie suivie en école obligatoire, le sexe, l'âge, la nationalité et la langue d'origine.

Dans un premier temps, l'étude décrit le passage de 2010/11 vers les années suivantes. Cela comprend non seulement les élèves qui entrent en formation certifiante de niveau secondaire II, mais aussi ceux qui suivent une mesure de transition, répètent la dernière année de l'école obligatoire, se décident pour une année de raccordement, ou qui sortent du système scolaire vaudois.

Dans un deuxième temps, l'étude suit le parcours des jeunes au postobligatoire selon le type de formation. Les résiliations de contrat sont analysées. Une attention particulière porte sur les jeunes dans les dix professions les plus attractives.

Dans un troisième temps, nous analysons les conditions dans lesquelles les jeunes obtiennent leur diplôme, notamment le temps qu'il leur faut pour y parvenir. Un regard spécifique porte sur les jeunes n'ayant pas encore décroché de diplôme jusqu'en 2016.

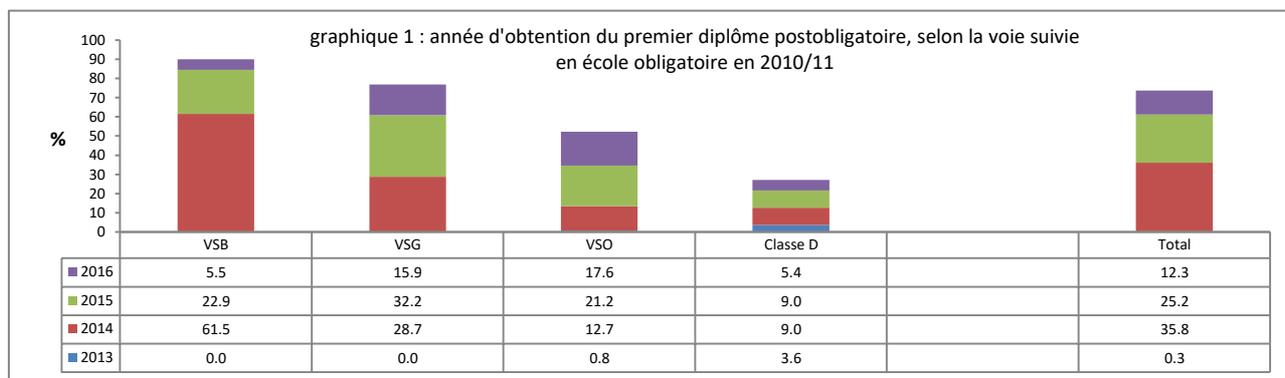
Dans un quatrième temps, les déterminants des parcours sont analysés. Des modèles de régression logistique portent sur l'entrée en formation et l'obtention du certificat.

Titres postobligatoires

Presque trois quarts des jeunes en fin de scolarité obligatoire en 2010/11 (73.6%) ont obtenu un premier diplôme postobligatoire jusqu'en 2016. De très grandes différences sont observées selon la filière suivie en école obligatoire (graphique 1). Elles concernent d'une part le taux global de diplômés, d'autre part l'année d'obtention du diplôme. Ainsi, 89.9% des anciens VSB obtiennent un diplôme, et le plus souvent en 2014 déjà (61.5%). Parmi les anciens VSG, trois quarts (76.9%) obtiennent un diplôme, mais plus souvent en 2015 (32.2%) qu'en 2014 (28.7%). Ils sont aussi nombreux à décrocher leur diplôme en 2016 (15.9%). Seul un ancien élève de VSO sur deux (52.2%) obtient un diplôme jusqu'en 2016, et 12.7% l'obtiennent en 2014. La situation est inquiétante pour les anciens élèves de classe D : seuls 27.1% ont obtenu un diplôme jusqu'en 2016.

élèves de VSB sont dans ce cas. 70.5% des filles en provenance de la VSB obtiennent leur diplôme sans retard, contre 57.8% des garçons. Pour les jeunes provenant de la VSB, les taux de diplômés des Suisses et des étrangers sont proches (64.7% versus 62.6%), ce qui n'est pas le cas pour les autres filières (VSG : 38.4% versus 31% ; VSO 16.7% versus 11.2%). Le rapport entre retard pris et taux d'obtention d'un diplôme est très net pour les jeunes issus de VSB. Deux tiers des jeunes sans retard obtiennent le diplôme en temps régulier (66.8%). Pour les retardataires, le taux est de 55.1%.

En sortant de VSG, seuls 37% des élèves entament et finissent avec succès une formation dans le temps régulier. Les étrangers de VSG obtiennent moins souvent un diplôme dans un temps régulier que les Suisses.



Diplôme en temps régulier

Il y a plusieurs manières de calculer le temps qu'il faut pour obtenir le diplôme. En se basant sur les effectifs de la dernière année de la scolarité obligatoire, on mesure non seulement la proportion de jeunes qui parcourent la formation postobligatoire sans retard, mais on tient aussi compte des retards dans les passages entre le secondaire I et II. En quelque sorte, on mesure la capacité du système scolaire d'intégrer les jeunes en formation postobligatoire.

En se basant exclusivement sur les effectifs qui commencent une formation postobligatoire, on mesure l'efficacité et l'efficacité de la formation postobligatoire, en faisant abstraction des jeunes qui n'y accèdent pas directement.

Diplôme en temps régulier, basé sur les effectifs en fin de scolarité en 2010/11

Seuls 40% des jeunes de la volée 2010/11 accèdent directement après la 9e à une formation postobligatoire et la finissent avec succès dans le temps régulier. La chance de parcourir la formation postobligatoire et d'obtenir le diplôme sans détours ni retard est très fortement liée à la filière suivie en école obligatoire. Ainsi, presque deux tiers des anciens

élèves de VSO n'ont pas le choix d'aller en ECG, et le passage direct à la formation postobligatoire ne peut se faire que s'ils trouvent un apprentissage. 15% de ces élèves obtiennent le diplôme en temps régulier (14.1% de CFC, et moins de 1% d'AFP - attestation fédérale de formation professionnelle). En provenance de VSO, les garçons réussissent plus souvent sans retard leur formation (19.2% versus 9.2%). Pour les VSO aussi, les étrangers accèdent moins souvent dans un temps régulier au diplôme que les Suisses, et la structure de ces diplômes est différente. Pour les deux groupes, les CFC de 3 ans dominent. En revanche, les étrangers obtiennent moins souvent un CFC de 4 ans et plus souvent une AFP que les Suisses. Pour les jeunes issus de VSO, le taux global de diplômés n'est que peu lié à l'âge de l'élève.

Diplôme en temps régulier, basé sur les effectifs commençant une formation en 2011/12

Deux tiers des jeunes (64.9%) ayant commencé une formation en 2011/12 ont obtenu un diplôme postobligatoire dans le temps régulier. Plus la filière suivie en école obligatoire a été exigeante, plus le taux d'obtention d'un diplôme postobligatoire est élevé et concerne 71.6% des anciens VSB, 63.2% des VSG, 45.4% des VSO et 31.6% des Classe D.

Plus de trois quarts des filles provenant de la VSB (76.8%) obtiennent en temps régulier un diplôme postobligatoire contre deux tiers des garçons (65.5%). Les filles de VSG terminent aussi plus souvent leur formation que les garçons (65.7%, resp. 60.7%). En provenance de la VSO, la même proportion de filles et de garçons obtiennent un diplôme (45.8% ; 45.3%).

Les jeunes sortant de l'école obligatoire à l'âge régulier, obtiennent plus souvent leur diplôme dans le temps régulier que les élèves en retard scolaire. Pour les élèves de VSB, nous constatons de grandes différences dans la structure des diplômes. 64.8% des « réguliers » décrochent une maturité gymnasiale contre seulement 42.2% des « retardataires ». Les VSG en retard obtiennent moins souvent un diplôme certificat de culture générale (CCG) ou un CFC de 4 ans que leurs collègues « à temps ». Les VSO en retard font moins souvent un CFC de 4 ans et plus souvent une AFP que ceux sans retard.

Dernier titre obtenu jusqu'en 2016

Moins de trois quarts de l'ensemble des élèves (73.7%) ont obtenu un diplôme postobligatoire jusqu'en 2016. Plus la filière suivie en école obligatoire a été exigeante, plus le taux de diplômés postobligatoire est élevé. C'est le cas pour 9 élèves sur 10 de VSB (89.9%), 3 sur 4 de VSG (77.1%), 1 sur 2 (52.2%) de VSO, et 1 sur 4 (27.1%) de Classe D.

Les filles de VSB obtiennent plus souvent un diplôme postobligatoire que les garçons (92.4% versus 87.3%). En provenance d'une VSG, les filles affichent aussi un taux de diplômés plus élevé que les garçons (80.0% versus 73.7%), et elles ont opté plus souvent pour une formation de type général (CCG, maturité spécialisée : filles 19.2%, garçons 7.2%). Venant d'une VSO, le taux de diplômés des deux sexes atteint à peu près le même niveau (filles 51.6%, garçons 52.7%). Le taux de diplômés des étrangers est moins élevé que celui des Suisses. L'écart est faible pour les jeunes issus de VSB, et s'agrandit pour la VSG et encore plus pour la VSO : 3.1%, 6.4%, respectivement 10.2%.

Les écarts entre les accès aux diplômes postobligatoires sont importants entre les élèves à l'âge régulier et ceux qui sont en retard scolaire (VSB : 91.4% resp. 84.0% ; VSG 80.4% resp. 70.8% ; VSO 57.0% resp. 47.5%). C'est un indice que les échecs scolaires passés pèsent sur la réussite au niveau secondaire II. Concernant la structure des diplômes, on constate que les retardataires accèdent moins souvent à un diplôme d'une formation exigeante que les autres.

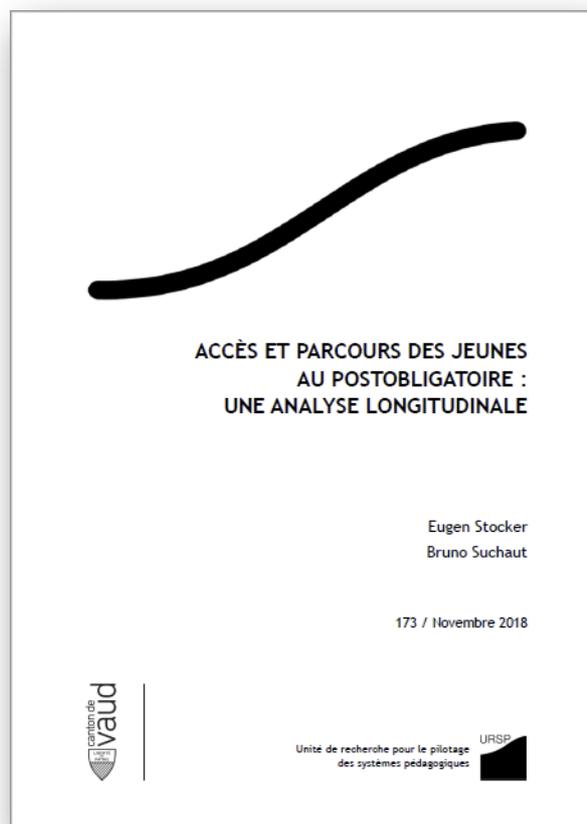
Sans diplôme

Parmi les 7317 jeunes de notre volée, 1921 (26.3%) n'avaient toujours pas obtenu de diplôme postobligatoire en 2016. Sans surprise, les jeunes provenant des filières les moins exigeantes se trouvent le plus souvent sans diplôme postobligatoire.

Quelle que soit la filière suivie en école obligatoire, les jeunes d'origine étrangère détiennent moins souvent un diplôme postobligatoire que les Suisses. Les jeunes à l'âge régulier issu de VSB, VSG et VSO sont moins souvent sans diplôme que les retardataires.

Conclusion

Pour finir, on notera que tous les élèves ne sont pas égaux devant la formation postobligatoire, notamment en ce qui concerne l'accès à celle-ci. Tandis que les jeunes issus de la voie exigeante de l'école obligatoire ont des places de formation garanties au gymnase, les jeunes provenant des voies à exigences moyennes et élémentaires se trouvent en situation de concours pour décrocher une place d'apprentissage.



Pour en savoir plus

Le rapport intitulé « *Accès et parcours des jeunes au postobligatoire : une analyse longitudinale* » est en libre accès sur le site www.vd.ch/ursp

Le rapport en version papier peut être commandé à l'adresse suivante :

URSP, Rue de Lausanne 60, 1020 Renens